

ment ; 3 viennent de l'Hôtel-Dieu, un, âgé de 22 ans, non vacciné ; 2 de l'Hôp : Général, 1 de 4 ans, l'autre de 25.

Ainsi outre les 5 cas des Hôpitaux, on peut dire qu'il existe 33 foyers d'infection variolique qui probablement auraient été réduits à 2 ou 3 si la vaccination se fut pratiquée comme on le fait dans les villes qui ont résolu de se débarrasser du terrible fléau de la variole.

Le Bureau de Santé a décidé d'établir un bureau de vaccination officiel dans chaque quartier de la ville et de faire faire la vaccination selon la loi.

Le Dr. Coderre et quelques autres anti-vaccinateurs ont remué ciel et terre pour essayer de prouver que le vaccin nouveau, fourni par le Bureau de Santé, était de mauvaise qualité. Nous avons pu voir le résultat de leurs attaques. Non contents d'avoir été convaincus d'erreur lorsqu'il fut question de l'enfant de la veuve Leblanc, ils se sont emparé d'un de mes cas de vaccination, et ont avancé que cet enfant avait sérieusement souffert des mauvais effets du vaccin.

Le rapport de l'assemblée qui a eu lieu à l'École Normale nous fait voir que, d'après l'opinion des hommes les plus distingués de la profession médicale, ce cas de vaccination a été exonéré de tout blâme.

Je ne saurais comment témoigner ma reconnaissance aux confrères qui ont bien voulu se rendre à cette assemblée et se prononcer d'une manière aussi positive contre les procédés si peu honorables des anti-vaccinateurs, mais si propres à jeter du discrédit sur le seul préservatif reconnu contre la plus affreuse maladie. Appuyé par d'aussi excellentes autorités, nous pouvons assurer le public que nous poursuivrons sans relâche notre mission, toujours avec l'espoir de faire disparaître de parmi nous le fléau destructeur de la variole qui semble menacer de sévir avec plus de sévérité.

A. B. LAROCQUE, M. D.,  
Officier de Santé.

—:o:—

### Annuaire de l'Université Laval.

Nous accusons réception de l'*Annuaire de l'Université Laval* pour l'année académique 1874-75. Cet annuaire, dix-huitième du nombre, contient, outre les noms des professeurs, des gradués et des élèves de l'Université Laval, des renseignements utiles sur l'organisation de l'enseignement. Le nombre des élèves et étudiants de l'Université s'est élevé à 287, repartis comme suit dans les différentes facultés : Théologie, 55 ; Droit, 36 ; Médecine, 93 ; Faculté des arts, 103. — Total 287.

On trouve aussi dans l'annuaire quelques pages consacrées au souvenir de feu Lucien Turcotte, jeune professeur décédé dans le cours de l'année académique, au début d'une brillante carrière.